

Fiche N° 2 - LE PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE (P.A.Q.)

Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Le P.A.Q., qu'est-ce que c'est ?

Le P.A.Q. est un **plan d'action** que le **club** établit suite à sa réflexion menée dans le cadre de l'autoévaluation.

Il énumère toutes les actions à conduire ou les mesures à mettre en place pour :

- améliorer ses points faibles,
- renforcer ou maintenir ses points forts

Comme tout plan d'action, il comporte :

- les **actions à mener**,
- les **délais** dans lesquels le club s'engage à les mener.

Le P.A.Q. : quel contenu ?

Par définition, il reprend les points faibles à améliorer et, sur les sujets fondamentaux, les points forts qu'il faut absolument sauvegarder, voire renforcer encore.

Chaque point doit comporter :

- des **actions ou mesures concrètes**,
- un **décal** pour leur mise en œuvre,
- éventuellement, pour plus de clarté en interne, qui est chargé de leur exécution et de leur suivi.

Certains points fondamentaux doivent figurer dans tous les P.A.Q.

- la **formation des éducateurs** : engagement à former de nouveaux éducateurs ou, s'ils sont en nombre suffisant, de maintenir ce niveau d'encadrement,
- le **projet pédagogique** : il ne doit pas rester figé. Un ou plusieurs responsables doivent avoir en charge sa révision et son amélioration périodique.
- Le **respect de l'éthique et du règlement** : ce sont les points fondamentaux de notre projet éducatif et la **VITRINE de notre discipline**.
 - o Si nous sommes « excellents », nous devons, dans le P.A.Q., exprimer la volonté de « **maintenir cette excellence** »
 - o Si nous sommes « perfectibles », nous devons nous engager, **dans les délais les plus brefs**, à « **rechercher l'excellence dans les comportements** »

Le P.A.Q. : à quoi ça sert ?

Le P.A.Q. énumère les « **engagements pris par le club** » (actions et délais) en matière d'amélioration de vos structures et de votre fonctionnement, donc de qualité de votre éducation et de votre formation.

Il vous permet de faire un « **suivi permanent** » de vos progrès, de préférence par un travail collectif, comme celui que vous avez mené lors de l'autoévaluation initiale. C'est notamment un excellent **moyen d'imprégner de votre projet les nouveaux venus** dans votre équipe éducative.

Il vous permettra d'être **prêts à aborder sereinement** et en position très favorable le **renouvellement de votre labellisation**, au bout des 4 ans.

Enfin et surtout, **il maintient la dynamique d'amélioration de la qualité que vous avez su créer** par le travail collectif de réflexion mené pour préparer la première labellisation.

LE P.A.Q. EST VOTRE OUTIL DE BASE POUR UNE DYNAMISATION PERMANENTE DE VOTRE ECOLE DE RUGBY